



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-92304>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **25-92304**

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : CENTRE POMPIDOU

Correspondant : M. Achat Service, Service achat public

Adresse : 4 rue Brantôme, 75004 Paris

Coordonnées :

Courriel : achat@centrepompidou.fr

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : 25-CP13-078_et_079-MA - Réalisation d'un studio Son Niveau 7 Immeuble Bercy Lumière (2 lots)

Lieu d'exécution : 40 avenue des Terroirs de France, 75012 (75) Paris

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Le marché de travaux est décomposé en 2 lots : • lot 1 : Lot Architecture ; • lot 2 : Audiovisuel et CVC. La description du contenu de chaque lot figure dans le CCTP et les annexes propres à chacun des lots. En application de l'article R. 2113-1 du code de la commande publique, les candidats peuvent soumissionner à un ou plusieurs lots ; pour chacun des lots, les candidats ne peuvent pas présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements. Les candidats ne peuvent présenter des offres variables selon le nombre de lots qu'ils sont susceptibles d'obtenir.

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

Chaque lot du marché est conclu à compter de sa date de notification au titulaire et s'achève à la fin de la période de garantie de parfait achèvement d'un an prenant effet à compter de : • la date de réception sans réserve des travaux ; • ou à la levée de la dernière réserve, si des réserves subsistent à l'issue de cette période. La date de notification correspond à la date de délivrance de la copie dudit marché par le biais du profil d'acheteur du Centre Pompidou (PLACE).

Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Il est accepté d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par le candidat, si celui-ci n'a pas accès à ces certificats ou n'a aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés
- Document prouvant que le candidat dispose d'une autorisation spécifique ou est membre d'une organisation spécifique pour pouvoir fournir, dans leur pays d'origine, le service concerné

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 9 - Délai d'urgence

Délai d'urgence - Justification : Le présent marché est passé selon la procédure adaptée conformément aux articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du code de la commande publique.

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 15/09/2025 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 25-CP13-078_et_079-MA

Renseignements complémentaires : Une visite obligatoire commune du site où seront exécutés les travaux est organisée afin que les candidats puissent prendre la mesure de toutes les contraintes et sujétions induites par le site. La visite est fixée au 2 ou 3 septembre 2025. La date et l'horaire arrêtés pour la visite sur site seront transmis aux entreprises dans les meilleurs délais suite à la demande de visite. La visite se fera dans des conditions de stricte égalité entre les candidats ; toute question suscitée par la visite devra être posée sur le profil d'acheteur du Centre. Il est conseillé aux candidats de prendre connaissance de l'ensemble des pièces du dossier de consultation avant la visite. Tous les

candidats reconnaissent avoir apprécié toutes les difficultés inhérentes au site existant. Pour obtenir tous renseignements d'ordre technique ou administratif qui leur seraient nécessaires au cours de l'examen du dossier de consultation et/ou de l'élaboration de leur réponse, les candidats devront faire parvenir au plus tard 6 jours calendaires avant la date limite fixée pour la réception des offres une demande écrite sur la plateforme de dématérialisation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/> Les réponses aux questions parvenues dans ce délai seront envoyées à tous les candidats au plus tard 3 jours calendaires avant la date limite pour la réception des offres. Il ne sera répondu à aucune question orale.

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :

Coordonnées :

Poste :

Conditions de remise des offres ou des candidatures : Conformément aux articles L. 2132-2 et R. 2132-3 du code de la commande publique, la transmission des candidatures et des offres est effectuée uniquement par voie électronique sur le profil d'acheteur du Centre Pompidou : <https://www.marches-publics.gouv.fr/> Le pli doit être reçu au plus tard à la date et heure limites annoncées dans l'avis d'appel public à la concurrence et en page de garde du présent document, sous peine, à défaut, d'élimination, dans les conditions et à l'adresse électronique suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr/> L'intitulé du pli électronique : le Centre Pompidou n'impose aucune règle de nommage des fichiers, les candidats veilleront à recourir à un nommage simple et explicite permettant au pouvoir adjudicateur d'identifier aisément les fichiers. Tout offre reçue par voie papier sera déclarée irrégulière sans possibilité de régularisation.

Section 13 - Renseignements relatifs aux lots

Possibilité de présenter une offre pour un lot

Possibilité de présenter une offre pour plusieurs lots

Possibilité de présenter une offre pour l'ensemble des lots

- Lot(s) 25-CP13-078-MA - Lot 1 - Architecture
- Lot(s) 25-CP13-079-MA - Lot 2 - Audiovisuel & CVC

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 14/08/2025